

Partage des pouvoirs...

Autor(en): **Boillat, Pierre**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Inform'elles : bulletin d'information du Bureau de la condition féminine de la République et Canton du Jura**

Band (Jahr): - **(1988-1989)**

Heft 24: **8 mars et dixième anniversaire**

PDF erstellt am: **27.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-350451>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Inform'elles

N° 24

4^e TRIMESTRE 1988

1^{er} SEMESTRE 1989

8 mars et dixième anniversaire

BULLETIN D'INFORMATION DU BUREAU DE LA CONDITION FEMININE (BCF) DE LA REPUBLIQUE
ET CANTON DU JURA - 19, RUE DES MOULINS - 2800 DELEMONT

Partage des pouvoirs...



"Kirche, Küche, Kinder" (Eglise, cuisine, enfants), ce slogan cascadié en langue allemande résumait, il y a peu, les domaines d'activité réservés aux femmes, sous-entendant qu'elles étaient exclues des autres secteurs attribués à l'homme : activité professionnelle extérieure, vie sociale et responsabilités publiques et politiques. En Occident, les deux Guerres mondiales mobilisant les hommes pour le combat ou la défense du pays ont jeté les femmes dans la vie professionnelle. Il fallait bien conduire l'exploitation agricole et assurer la production des usines. Ce fut un bouleversement. L'évolution des techniques en fut un autre : la force physique ne revêt plus un caractère dominant pour l'exercice d'un métier.

L'équation des trois "K" ne tient plus la route, elle reste pourtant bien enracinée dans les mentalités : la femme est encore tenue largement à l'écart des responsabilités professionnelles et publiques. On cite volontiers le cas de la Grande-Bretagne où le Gouvernement est dirigé par une femme, Margaret Thatcher. Cette exception masque une autre réalité : elle est la seule femme parmi les vingt-deux membres du Cabinet britannique ! La "Dame de Fer" n'a pas imposé d'autres femmes à la direction des grands ministères du Royaume-Uni.

Contribuer à l'évolution des mentalités pour parvenir à l'égalité des droits, une égalité concrète, se manifestant partout, c'est bien la mission fondamentale attribuée au Bureau de la condition féminine. "Inform'elles" dresse le bilan de ses dix ans d'activités multiples, accompagné de résultats. Il apparaît nettement que c'est sur de nombreux fronts qu'il convient d'établir l'équivalence des droits, celui de la formation professionnelle des jeunes filles, des qualifications qu'elles peuvent acquérir si elles-mêmes, leurs parents et leurs enseignants en manifestent la volonté, est sans doute déterminant à percer pour asseoir dans la réalité l'égalité des droits. Cette égalité ne passera du domaine des principes et de la théorie à celui de la pratique qu'au moment où les pouvoirs de décision, dans la famille, dans la vie professionnelle et dans les institutions publiques seront équitablement partagés entre femmes et hommes. C'est dire combien sont nécessaires les impulsions qui, chez nous, dans le Jura, peuvent et doivent encore continuer d'être données par le Bureau de la condition féminine.

Pierre Boillat, ministre

Bon anniversaire!